## **COORDONNEES**

## 50 Bd Franck Pilatte 06300 Nice

Tel fixe: 04.93.89.23.33

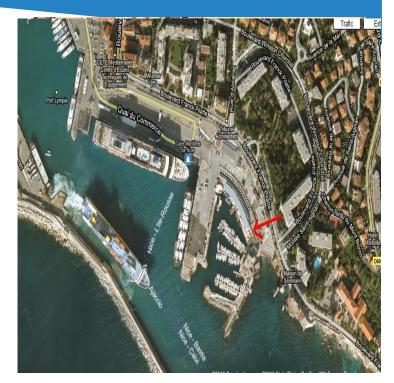
Tel mobile: 06.75.79.13.12

Email: cdb@plongeeaiglenautique.fr

Site: www.plongeeaiglenautique.fr



## **NOUS TROUVER**



Accès par le 50 bd Franck Pilatte (Escalier et ascenseur en face du Club Nautique) Parking à proximité

> Ouvert du lundi au samedi en saison

Hors saison consultez notre site internet

<u>Départ des bateaux 8h30 et 12H30</u>

Rendez-vous une demi-heure avant

Association de gestion Loi 1901 FFESSM n°33060400 déclaration jeunesse et sport n° 98.12-06 agrément jeunesse et sport 06-S-10-12-D N° Siret 418 532 040 00015 N° Siren 418 532 040



# JEUNE PLONGEUR SOUS-MARIN



La pratique de l'activité nécessite :

- l'autorisation écrite préalable du responsable légal du mineur ;
- une visite médicale de non contreindication. Cette visite doit être effectuée une fois par an par un Médecin Fédéral ou un Médecin titulaire d'un DU de Médecine de Plongée, de Médecine Subaquatique ou de Médecine Hyperbare ou d'un DU de Médecine Hyperbare. Le médecin peut réduire cette périodicité à 6 mois en fonction des constatations médicales établies;
- être titulaire d'une licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité.

La visite médicale initiale préalable à la délivrance de la première licence doit comprendre une <u>audiotympanométrie</u> effectuée par l'un des médecins suscités s'il dispose du matériel nécessaire ou par un spécialiste ORL. Les plongeurs accèdent à partir de 8 ans, selon leur compétence et leur âge, à différents espaces d'évolution.

Il existe trois niveaux de compétence : Plongeur de Bronze, Plongeur d'Argent et Plongeur d'Or. La compétence Plongeur d'Or est accessible à partir de l'âge de dix ans.

Il existe trois qualifications complémentaires aux brevets : Gilet, Bateau1 et Bateau 2. Elles sont la reconnaissance de savoir-faire évalués en milieu naturel mais ne modifient pas les prérogatives des jeunes plongeurs.

Pour préparer un niveau, il n'est pas obligatoire de posséder les niveaux inférieurs.



#### Licence et cotisation PAN

(la licence est obligatoire et comporte une assurance en responsabilité civile)

Fournir: certificat médical

Jeunes (- 12 ans): 115€ \*

Jeunes (- 16 ans): 129€ \*

### Le stage

Dispensé par des moniteurs brevetés, il inclue, le prêt du matériel, la certification et le diplôme.

Stage de 4 à 8 séances en

demi journée du Lundi au jeudi :

de 195 à 265€\*\*

\* au 01/09/2023

\*\*selon l'âge